



Projet d'installation solaire à

Reuilly, dans l'Indre (36)

Notre projet agrivoltaïque couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'un parc agrivoltaïque d'une capacité de production de 28,5 MWc, qui produirait environ 38,5 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 17 000 personnes (source : agence ORE, 2 223kwh/habitant/an).

Totalement en phase avec la vision de l'agrivoltaïsme que nous portons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques des exploitations agricoles locales et du territoire agricole destiné à la production de céréales. Les champs sont actuellement cultivés ou au repos (jachère) et le projet entre en synergie en permettant la production d'énergie tout en conservant l'activité agricole. Le parc agrivoltaïque a été adapté en conséquence, les distances entre les rangées ont été revues à la hausse et les structures sont pilotables pour faciliter les travaux agricoles.

La centrale agrivoltaïque est innovante par ses structures qui s'adaptent à la culture de céréales, mais aussi par l'utilisation de batteries qui permettront de lisser la production renouvelable sur l'ensemble de la journée, participant à l'évitement des pics de production en milieu de journée et stabilisant le réseau électrique.

Les études environnementales ont débuté après avoir recueilli l'avis favorable de la commune à l'étude d'un projet agrivoltaïque. Le projet est également intégré aux zones d'accélération pour les énergies renouvelables prévues dans la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER). Elles se sont achevées au printemps 2025. Les inventaires réalisés lors des études d'impact ont permis d'identifier des zones humides. D'autres zones correspondent à des réservoirs de biodiversité pour la flore et l'avifaune. Nous éviterons complètement ces parcelles stratégiques et renforcerons la biodiversité avoisinante par des mesures ciblées.

Nous prévoyons de déposer une demande de permis de construire en novembre 2025. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2026-2027 par un commissaire-enquêteur nommé par le tribunal administratif, à la demande de la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



38 475 MWh

d'électricité produite chaque année



28,5 MWc

de puissance maximale



17 000

personnes approvisionnées chaque année (équivalent)



43,6

hectares de superficie clôturée



9 200

tonnes de CO₂ évitées chaque année (estimation comparée au mix européen)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque ?

Partager votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse leandre.rousselot@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence.

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

 **Projet d'installation solaire à**

Projet de parc agrivoltaïque à Reuilly, dans l'Indre (36)

Le projet se veut exemplaire en termes d'agrivoltaïsme et servir de référence aux futurs projets dans le département de l'Indre.

Les résultats des études environnementales, agricoles, de la construction du projet avec les exploitants agricoles et la concertation nous ont permis de bâtir le plan d'implantation suivant :



Poursuite de l'activité céréalière

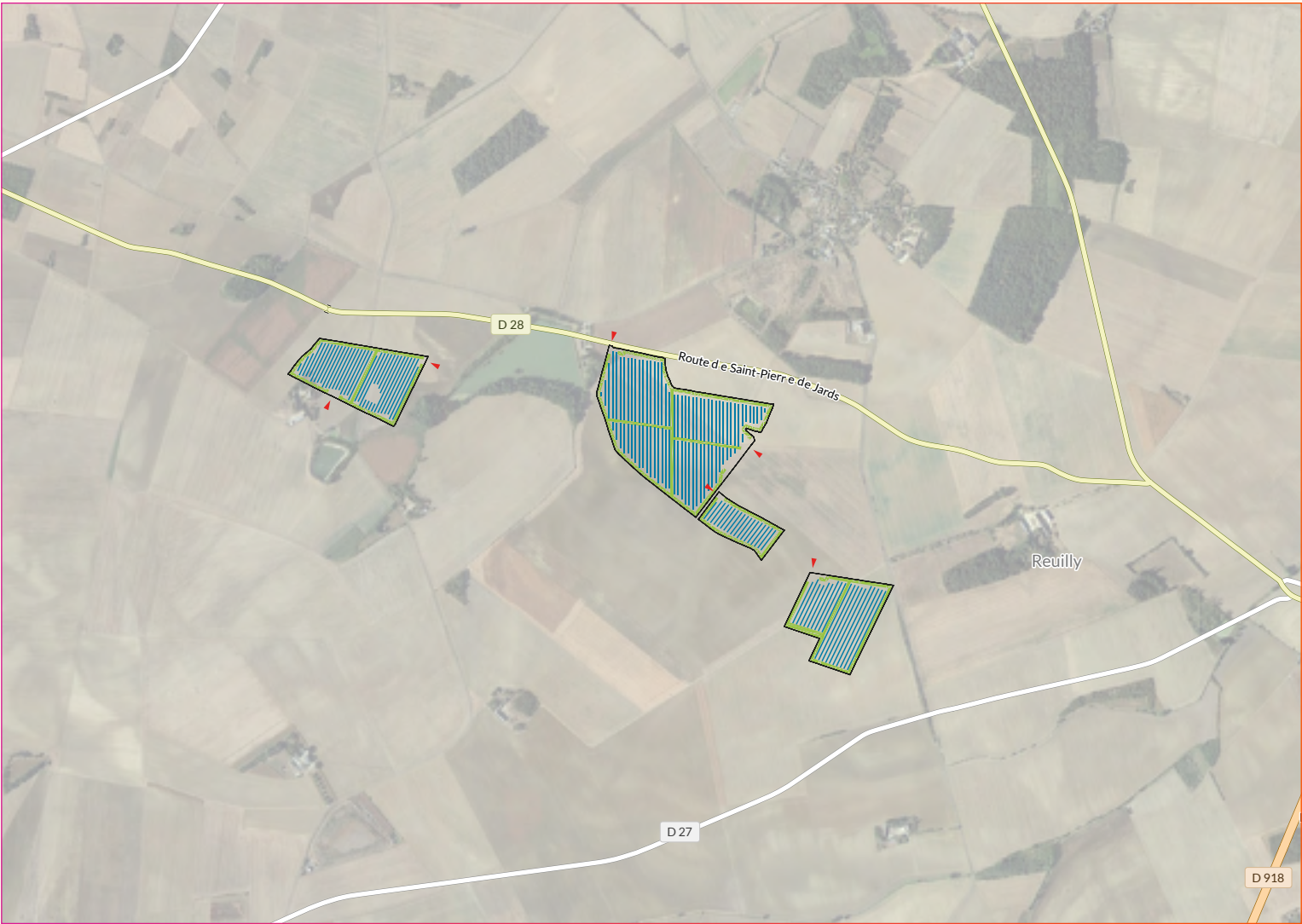
Grâce aux structures innovantes pilotables, notre projet agrivoltaïque s'adapte au stade physiologique des cultures pour permettre leur bonne croissance. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et permettre le travail de la terre.



Évitement des zones humides

L'implantation de structures photovoltaïques sur les zones humides floristiques et pédologiques sera strictement évitée. Le projet de parc agrivoltaïque s'insère dans un paysage marqué par des champs de culture.

Notre conception a également été pensée pour réduire au strict minimum l'utilisation des pistes lourdes afin de limiter le compactage des sols.



Mesures en faveur de la biodiversité

Nous élaborons un ensemble de mesures ERCA qui vont permettre d'Éviter les zones à enjeux, Réduire l'impact des panneaux sur la faune et la flore, Compenser les impacts résiduels, s'ils existent, par des actions sur des terrains à proximité et Accompagner le déploiement d'une biodiversité accrue à l'intérieur et aux abords du parc. Concrètement, il s'agit de planter des arbres favorables aux pollinisateurs, positionnés de sorte à permettre la continuité des corridors écologiques, d'enherber des allées à proximité des haies abritant des insectes et leur permettant de se nourrir et se développer, etc.

-  Trackers photovoltaïques
-  Clôture type agricole
-  Accès
-  Chemin d'herbe



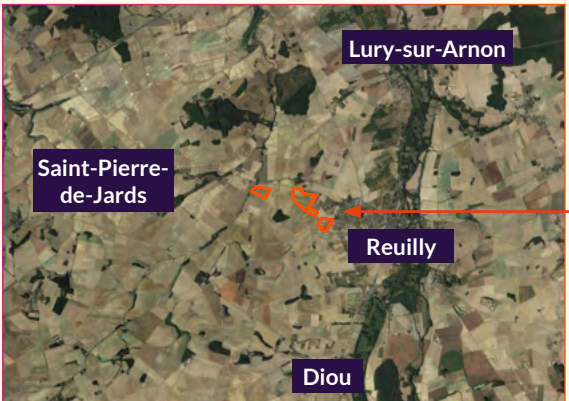
Intégration paysagère

L'intégration paysagère a été au cœur de notre réflexion pour la conception du projet. De nouveaux linéaires de haies bocagères seront implantés et permettront de limiter l'impact visuel du projet tout en créant des corridors pour la biodiversité.



Utilisation de bandes au pied des pieux pour favoriser la biodiversité

Des bandes autour des pieux, qui représentent les distances de sécurité entre les engins et les structures, accueilleront des espèces adaptées. Cette surface difficilement exploitable par les agriculteurs servira pour la réalisation de mesures agroécologiques.



FAQ

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole.

À qui incombe l'entretien des installations ?

Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface. L'exploitant agricole réalisera l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales au sein du projet.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les prairies des aléas climatiques, comme la sécheresse, la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global. Des recherches complémentaires sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres.

Projet
de parc
agrivoltaïque



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des échanges avec les différentes parties prenantes pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour présenter ce projet agrivoltaïque sur votre territoire, nous avons organisé une présentation au maire, en conseil municipal **le 19 juin 2023**.

Nous organiserons également une présentation publique aux riverains **le 22 octobre 2025 de 14h à 17h à la salle de fêtes de Reuilly**.



Le 22 octobre 2025, 14h – 17h
Salle des fêtes de Reuilly

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ? Contactez-nous par e-mail à

leandre.rousselet@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : **Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillaibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence.**

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis près de 15 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

